

Source Agence Ecofin 26 septembre 2024

## **Après 7 ans de réflexion, le Burkina Faso pourrait de nouveau opter pour le coton OGM**



**(Agence Ecofin) - Au Burkina Faso, le coton génétiquement modifié a été introduit pour la première fois en 2009. Alors que le pays a arrêté la culture de ladite variété depuis 2016/2017, les acteurs de la filière poussent de nouveau pour sa réintroduction.**

Au Burkina Faso, le coton génétiquement modifié pourrait bientôt faire son grand retour dans les champs. C'est en tout cas le vœu de l'Association interprofessionnelle du coton (AICB) regroupant la famille professionnelle des producteurs et celle des sociétés cotonnières.

Selon les informations relayées par le quotidien *Sidwaya*, le groupement a en effet organisé le 24 septembre dernier à Bobo-Dioulasso, un atelier pour informer près de 300 acteurs de la filière coton sur une possible réadoption de ladite variété abandonnée en 2016/2017 du fait des fibres courtes obtenues contrairement au coton conventionnel dont la longueur des fibres était le gage d'une qualité supérieure.

Ladite rencontre a également impliqué selon le média, des représentants de firmes biotechnologiques, dont Bayer, désormais propriétaire de la licence sur ladite variété en raison de son rachat de Monsanto qui a initialement développé la technologie.

*« Nous avons bien identifié les problèmes qui nous ont conduits à abandonner les OGM dans le passé. Nous avons demandé aux chercheurs de collaborer avec les entreprises pour identifier celles qui seront capables de corriger les déficits observés dans la production »,* a assuré Nikiébo N'kambi, président de l'AICB.

*« Au vu des échanges d'aujourd'hui, nous pouvons assurer que les acteurs avancent prudemment, mais sûrement vers une technologie qui permettra aux sociétés cotonnières et aux producteurs d'améliorer la production de coton au Burkina Faso »,* a renchéri de son côté, Jean Pierre Guinko, secrétaire permanent du suivi de la filière coton au ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

Alors que jusqu'ici aucun autre détail n'a filtré sur les avancées des négociations avec Bayer ou sur le calendrier pour la réintroduction de ladite variété, cette démarche de l'AICB intervient dans un contexte où depuis 2021/2022, la production de coton du pays est sur une pente descendante. Après

avoir grimpé à plus de 518 000 tonnes durant ladite année, la récolte a reculé à 401 000 tonnes en 2022/2023 puis à 383 144 tonnes durant la saison écoulée.

Pour la campagne 2024/2025, les autorités misent sur un rebond de l'offre avec plus de 598 250 tonnes grâce à un accroissement des superficies emblavées à plus de 700 000 hectares contre 535 304 hectares un an plus tôt.

Plus globalement, si l'ambition de l'AICB se concrétisait, le Burkina Faso rejoindrait le Nigéria dans le rang des producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest où la variété transgénique est cultivée et il ferait office à nouveau de pionnier dans la zone CFA comme il y a 15 ans.